

Unes manieres de...

L'indéfini pluriel *uns/unes* en français médiéval :
nouvel aperçu en perspective romane

1. Introduction

L'emploi et le fonctionnement de l'article en français médiéval continue à retenir l'attention des linguistes, comme en témoignent de nombreuses mises au point récentes examinant son origine et son devenir jusqu'en français moderne et soulignant en particulier le passage du degré zéro de la détermination à l'expression de l'article dans le cas des indéfinis (cf. entre autres, Carlier 2001; Carlier Goyens 1998; Dufresne & Tremblay 2012). Abordant cette question dans une contribution récente consacrée à la révision de la *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français* en perspective romane (Buridant 2012), affinant les orientations esquissées précédemment (Buridant 2009), j'écrivais : sur le plan typologique, l'ancienne langue française, usant de struments grammaticaux fonctionnellement polyvalents hérités du latin, ou maintenant l'absence de détermination, est encore très proche du type roman; il s'en écarte largement dans son évolution, par la grammaticalisation, au sens large, de toute une gamme de struments unifonctionnels, directement ou indirectement héréditaires, selon le principe d'iconicité : une fonction = une forme. C'est dans cette perspective que l'on peut replacer l'évolution du système des articles tel qu'il a été retracé par M. Dufresne et M. Tremblay en particulier (cf. supra), non sans le mettre en rapport avec l'expression de la personne verbale indéterminée, comme je l'ai souligné en 2012 : remarquable en effet est l'apparition conjointe en français de l'article indéfini pluriel dans le syntagme nominal et du strument de la personne indéterminée par la grammaticalisation d'une forme héritée de *homo*, au regard du type roman. A l'ancien français : *Or se cante (AucD)*¹ avec verbe pronominal à sujet indéfini, et *Grans fu la cour en la sale a Lāon; Molt ot as tables oisiaus et venison. (ViolB, v. 492-493)* avec absence de déterminant dans les compléments de l'unipersonnel, répond une phrase comme l'espagnol *Aqui se vende pisos = Ici (l)'on vend des appartements*. Dans le système de l'article, l'ancien

1 Sauf exception les références des oeuvres sont celles du DEAF.

français possède un article indéfini dit de pluriel interne – marqué au regard de l'article zéro au pluriel, qui ne s'impose que très progressivement sous la forme *des* (cf. encore le tableau synthétique de Dufresne et Tremblay 2012) – *uns/unes* qui offre aussi des affinités non négligeables avec ses équivalents dans les autres langues romanes, comme je l'ai relevé aussi en 2012. C'est sur l'emploi et le fonctionnement de cet article que je voudrais à présent revenir en complétant et affinant les remarques faites dans ma *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français* appuyées cette fois par un relevé élargi jusqu'au français de la Renaissance, pour esquisser une comparaison avec les langues romanes actuelles, qui restent en quelque sorte l'horizon d'attente de la nouvelle édition de cette grammaire en gestation.

2. Etablissement d'un corpus

Je partirai de l'étude fondamentale de Brian Woledge, « The plural of the indefinite article in Old French », qui s'étend, en fait, jusqu'à la Renaissance (Woledge 1956). Elle est articulée en trois parties : 1. Un classement sémantique reprenant, pour l'ancienne langue, le classement retenu par Mc Lean dans un article un peu antérieur, pour l'ancien haut allemand et autres langues germaniques (McClellan 1953).² 2. Une partie analysant des emplois spécifiques de l'ancienne langue, mettant en relief des séries remarquables, pour se conclure sur un appel à des compléments ultérieurs, auquel j'essaie précisément de répondre ici.³ 3. Une dernière partie consacrée au déclin et à la disparition de ce type d'emplois à la Renaissance. Remarquable par l'ampleur et la richesse de sa documentation, la finesse de ses analyses, d'une pertinente prudence dans les cas-limites, cet article n'a que peu retenu l'attention des grammairistes de l'ancienne langue, qui ne donnent en général qu'un aperçu limité sur ce pluriel.⁴ Avec près de 250 exemples de l'ancien et du moyen français, tirés de 77 textes dépouillés, de la lexicographie (Gdf, TL) – sans compter Palsgrave et Brunot

2 I. With nouns denoting objects II. With nouns denoting persons III. With 'continue' words IV. With other abstract nouns V. Proximate use (expression de l'approximation dans l'emploi du sg. avec le pluriel dans *dedens ung quinze jours d'ici*) VI. Limiting use (expression de l'unicité au sens de « seul », inexistant en français). Sous les 'continue words', repris de R. J. McClellan, sont engrangés les termes désignant les fêtes religieuses, les repas et les cérémonies.

3 « These notes on the plural of the indefinite article are anything but exhaustive ; more examples could easily be added by combining texts and dictionaries, and with more examples obscure uses might become clear; but one or two conclusions suggest themselves at the stage. » (Woledge 1956, 25)

4 C. Marchello-Nizia est la seule à le mentionner en évoquant les deux emplois majeurs de ce pluriel, servant à déterminer soit un collectif, soit un groupe de deux objets formant paire. (Marchello-Nizia 1997, 145). Je l'ai malheureusement passé sous silence dans la *GNAF*, absence que je veux aussi réparer dans sa refonte.

II pour la Renaissance – il constitue le premier relevé de mon corpus.

La seconde strate est un relevé complémentaire de *unes/uns* en fonction de pluralia tantum effectué à partir d'une requête dans la Base de Français Médiéval : sur une sélection de 29 textes absents de l'article de B. Woledge sont relevés quelque 150 exemples.⁵ La troisième strate est un relevé complémentaire de *unes/uns* pluralia tantum effectué à partir d'une requête dans le corpus Frantext, de l'ancien français au XVIe siècle. Sur une sélection de 43 textes s'ajoutant aux textes précédents sont relevés quelque 145 exemples.

S'ajoutent à cela quelque 50 exemples offerts par les ouvrages lexicographiques, des grammaires de l'ancienne langue, des articles divers, des recherches ciblées sur la Toile, une édition en gestation, et les matériaux alimentant la *GNAF*. La somme de ces relevés se monte à un total de près de 600 exemples. On conçoit aisément, ce faisant, l'intérêt de multiplier les relevés pour obtenir une base de données aussi large que possible, couvrant le maximum de textes et toute l'histoire de l'ancienne langue, chaque sous-corpus présentant des apports originaux d'emplois.⁶ Mais surtout, le corpus ainsi constitué permet le plus souvent de compléter, d'affiner les hypothèses avancées par B. Woledge dans des cas-limites problématiques, confortées par des exemples inédits.

Ce large corpus, que l'on pourra retrouver sur le site Buridantesque.fr, constitue comme un réservoir de données dont seront extraits ici les exemples significatifs

⁵ Les exemples de *unes* sont transparents, compte non tenu des cas suivants : – *unes let(t)res* au pluriel discriminant le sens de « lettre missive » du singulier « caractère » de l'alphabet : 44 occurrences – *unes* article dans le couple *unes X... et autres X'* avec *chose/matiere* : *i ot assés d'unes choses et d'autres* – en particulier *parler/dire/deviser/ entendre d'unes choses et d'autres/d'unes et d'autres matieres*, 9 occ. – *en unes et autres raisons*, 1 occ. – précédé de l'article défini : *les unes paroles... les autres*, 1 occ. – *unes* pronominal référant à *choses* dans le même couple *unes... et autres*, en particulier dans des syntagmes comme *parler/deviser* ou encore *rendre raison d'unes et d'autres*, 8 occurrences : *parler d'unes et d'autres* (sous-entendu *choses*) – *unes* pronom anaphorique dans le couple *(les) unes/ (les) autres* ou encore *les unes/teles* en particulier, l'article défini n'étant pas systématique, 31 occurrences : *deus semblances* : *unes de choses et autres de paroles* (*JAntInv*, 33-1) – *unes* pronominal opérant une sélection sur un ensemble comptable : dans cet emploi distributif, *unes* alterne exceptionnellement avec *une*, 3 occ. : *unes des plus forz citez del monde* (*VillehF* I, 64, § 63) – *l'unes des portes* (*VillehF*, I, p164, § 164)/ mss CDE *une* et II, p. 170, § 361 : *unes*. Pour *uns*, le relevé doit discriminer *uns* en fonction de cas sujet singulier ou de cas régime pluriel, du moins quand fonctionne encore le système bi-casuel, mais *uns* peut occasionnellement être *pluralia tantum* en fonction de sujet, quand il régit un pluriel (cf. infra l'exemple de *uns monstres*).

⁶ En plus du large panorama dressé par B. Woledge, importance des emplois spécifiques qu'il relève dans *RobClariL* ou *GiRRossAlH*, repris par l'éditrice dans son étude de la langue. Dans le corpus de la BFM, apport remarquable du recueil des procès verbaux du *regcrim1/2* par la mention récurrente des objets concrets allant par paires. Dans le corpus de Frantext, apport de textes peu courants dans les recherches linguistiques et d'emplois originaux dans *OresmeEthM* (*unes meismes choses/uns meismes parens*), dont certains pourraient donner lieu à des petites monographies. Par des exemples supplémentaires s'ajoutant à ceux de Woledge (Woledge 1956, 26-27) le corpus permet de confirmer l'emploi de *unes/uns* pour désigner des emblèmes héraldiques, des *enseignes*.

pour mon propos.

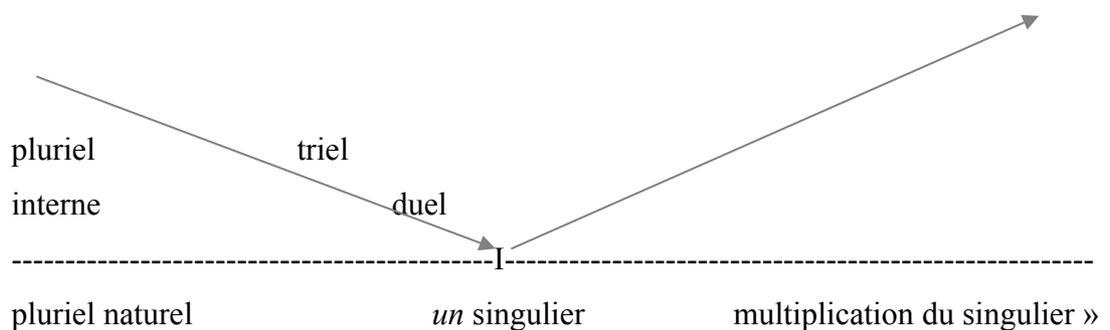
2. Le pluriel interne dans l'ancienne langue française: aperçu théorique

Je reprendrai d'abord l'aperçu théorique de la *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*, inspiré de G. Guillaume. A côté du nombre arithmétique, l'ancien français possède un nombre linguistique allant du pluriel interne au singulier en passant par le duel. Le pluriel interne est un pluriel perçu sous le singulier :

- largement, ensemble solidaire perçu sous le singulier;
- étroitement, double solidaire perçu sous le singulier : le duel proprement dit.

Il s'oppose au pluriel externe, qui est une multiplication du singulier.⁷

Soit le schéma de représentation suivant, le vecteur de gauche marquant le mouvement allant du pluriel interne vers le singulier, mouvement à l'étroit, le vecteur de droite marquant un mouvement allant du singulier vers le pluriel externe, mouvement au large :



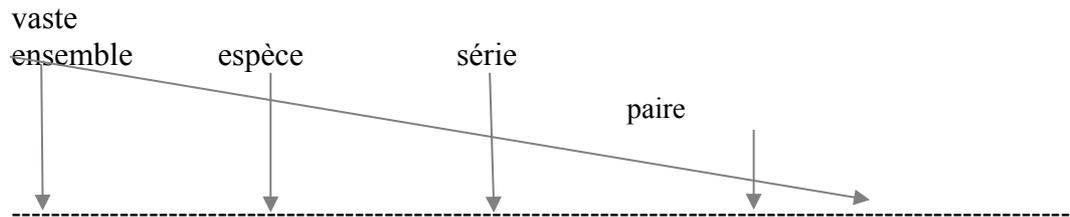
(Buridant 2000, § 35)

Le rôle de *uns* est ici « manifestement d'intérioriser à une formation de singulier la vision de plusieurs choses appartenant à une unité complexe » (Boone & Joly, 136)

Cet aperçu est illustré par un bref panorama des cas d'emplois débouchant sur un schéma où le pluriel interne est conçu comme opérant une sélection de plus en plus circonscrite, depuis l'appréhension d'un vaste ensemble, jusqu'à la paire, en passant par l'espèce et par la série d'éléments solidaires. Soit :

、

⁷ Gustave Guillaume est revenu à plusieurs reprises sur ce sujet, dans ses développements sur l'article. On trouvera une synthèse de ses observations dans l'article **duel** du *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, D. Boone et A. Joly éd., p. 134-136, qui en donne toutes les références dans les *Leçons de linguistique*.



(Buridant 2000, §§ 81 et 82, 115-117. Schéma complété ici)

L'exploitation du corpus d'ensemble établi ci-dessus, avec son apport considérable d'éléments nouveaux, permet de compléter et d'affiner les données en évoquant l'évolution du phénomène.

– La référence à la paire ou référence duelle constitue en quelque sorte le noyau dur de l'emploi de *uns/unes* comme véritable pluralia tantum. Sont concernées les parties symétriques du corps, avec des attestations jusqu'au 16^e siècle, dans toutes sortes de textes : *unes narines, uns sourcieus, uns ueils, unes joes, unes levres, unes mains, unes jambes*; les vêtements et parures : *unes bottes, unes brayes, unes chausses, unes botes, uns gans, unes hueses, uns housiaus, unes manches, unes mouffles, uns solers*; les accessoires : *unes besaces*, dont *unes* souligne la double sacoche (cf. les attestations du DMF); l'équipement du chevalier : *uns esperons, uns ganteletz*; les outils et ustensiles : *unes balances, unes balancettes, uns cisiaux, unes forces, unes tenailles*; autres : *unes eles*. Particulièrement précieux est sur ce point le *Registre criminel du Châtelet de Paris, 1389-1392*, éd. en 2 tomes de la Société des Bibliophiles français, 1871, engrangé par la BFM (*regcrim1* et *regcrim2*), recueil de procès criminels portant sur de nombreux cas de vols de vêtements et de pièces de linge : on y observe à propos de *unes chausses* la concurrence naissante de *paire*, employé ailleurs pour *brayes, gans, solers, chienés de fer* : à côté de *unes chausses*, largement majoritaire, *paire* apparaît occasionnellement accompagné de *unes*, comme marquant doublement le couple en quelque sorte : *unes paire de chausses* (*regcrim1*, p. 96, 105) – *unes bonnes paire[s] de chausses* (*ibid.*, p. 100) – *unes paire de chausses* (*regcrim2*, p. 88).

On peut intégrer dans cet ensemble des cas de paire implicite comme *unes portes* désignant une porte à deux battants : *unes grans portes a l'entree d'une haute maison* (*Lancelot en prose*, éd. Sommer, III, p. 84, l. 24, dans la maison de la Dame du Lac, cité par Woledge, p. 19 « as a composite object », et *Aioll/2F*, v. 1726).

La référence duelle, avec bijection cette fois, se retrouve dans le cas de *uns couvens* dans : *Ténez, Rasoir, par uns couvens que ne tenistes tel auwen* (BodelNicH, 751-52), où « la forme plurielle implique ici l'intervention de deux personnes ('par mutuel engagement') » comme le remarque A. Henry p. 213. On peut y rattacher *unes convenances*, avec cet exemple significatif : *Damoiselle, que vous plaist il ? – Je vueil, fait elle, que oiés unes convenances qui sont entre moy et cest chevalier* (*MerlinsR*, XXVI, 503).

– La référence sérielle, élargit la perspective : un ensemble d'éléments identiques ou solidaires sont embrassés sous une même perception, dans l'espace ou dans le temps (Cf. aussi Ménard 1988, 29). Le corpus offre une riche panoplie d'exemples, dont beaucoup mériteraient un commentaire; seuls en sont pourvus ici les exemples sous astérisque : *unes armes, unes armeures* (ensemble de l'équipement d'un chevalier), *unes barrières, uns bastialz* (jeu de marionnettes), *unes brigandines**, *unes broces, une buies, uns carniaulx* (ensemble de créneaux), *unes chambres* (appartements), *uns charmes* (ensemble de sortilèges?), *unes clefs, unes colombes** (colonne), *uns complains – unes plaintes, unes corgiees/escourgees* (fouet à plusieurs courroies), *uns cops/caus**, *unes dances, unes dens, uns degrez/uns grez, uns dras* (des habits, un habillement), *unes enseignes, unes estaches, unes estres, unes fenestres, unes feuilles**, *unes forches, uns fossés, uns glas* (ensemble de glapissements), *uns habitacles, unes haies, unes heures* (livre d'heures), *uns jeux, unes joustes, unes lices* (barrière), *unes loges, unes murailles, unes noveles, unes paroles, unes orloges, unes oroisons, unes pennes, uns pas**, *une patrenostres, unes peurs, uns prosnes, unes questions, unes reliques, ungs sanglous, uns saumes, unes tribulacions, unes trieves, unes verges, unes vigilles* (prière).

Commentaires :

- . *unes brigandines* offre le cas intéressant de l'emploi tardif de *unes* référant à une nouvelle forme d'armure, apparue au quinzième siècle, constituée de plaques rivetées sur le cuir ou du tissu épais: les quatre exemples du corpus vont de 1459 à 1502 (Dans les Archives Départementales d'Eure-et-Loir, 2 juillet 1499, il est associé à *unes manches d'acier* dans tout un ensemble de pièces d'équipement). L'hyperonyme *armeures* a dû servir de modèle.
- . *unes colombes* (*RobClariL*, 84) offre le cas intéressant du passage de la vision d'ensemble d'une collection d'éléments identiques à l'individuation de chacun d'eux :

Si i avoit unes voutes par dedens le moustier entor a le reonde, qui estoient portees d'unnes grosses colombes molt rikes, que il n'i avoit colombe qui ne fust ou de jaspe ou de porphile ou de riques pierres precieuses (RobClariL, 83). Après la vision d'ensemble, individuation de chaque colonne. Cf. aussi unes coulombes d'argent qui portoient un abitacle (ibid., 85). Un exemple analogue se trouve chez Jean d'Antioche : Cest arbre dont je vous compte est de la quantité d'un bien bas boysson et porte unes petites feuilles poignans; et ressemble la feuille et l'arbre a ung chesne, excepté que la feuille du chesne en France n'est pas poignant. (JAntOtia, III, LV, 3)

. le cas de *uns cops / caus* offre le cas d'une série itérative se déroulant dans le temps, en désignant une volée de coups. Dans *TristPrMé*, alternant avec *les caus* dans *jeter les caus/les caus grans et pesans* il offre un exemple particulièrement remarquable dans *Il vait sor son pere jetant menu et souvent uns caus si grans et si pesans que li rois Hoël, qui les rechoit, en est tout esbahis.*

4

(*TristPrMé*, 215, § 142, 22-24). De même *se donent uns cops* dans *ContPerc TW*, v. 885 (in Ménard, 1988, p. 29). On y ajoutera *uns pas* dans *Il m'appella en chevauchant En galopant d'uns pas menus* (Machaut, *Jugement du roy de Navarre*, a. 1349, p. 159).

– A la référence sérielle peut se rattacher la typisation : un ensemble d'éléments ayant une caractéristique commune peuvent être typisés, comme l'a déjà souligné B. Woledge⁸ et comme noté dans la *GNAF*, avec à l'appui des exemples tirés des deux traductions parallèles des *Otia imperialia* par Jean d'Antioche et Jean de Vignay. Le relevé du corpus contient d'autres exemples de cet emploi particulier de *uns/unes* référant à une espèce et de son alternance avec *maniere*. Sont volontiers étiquetés ainsi dans l'évocation des *merveilles*, des produits exotiques, des créatures fabuleuses et mythiques, fournissant à l'occasion la texture de vêtements somptueux : en dehors des *merveilles* de *JAntOtiaP*, où *unes* est fréquent (*unes creatures : Des seraines de la mer*, p. 278, LXIV – *unes bestes isneles comme chevaux*, p. 300, LXXIV – *unes femmes serpent à double crête frontale*, p. 418, App. II – *unes gelines à la chair incendiaire*, p. 310, LXXXI – *unes pommes*, p. 166, V), en alternance avec *maniere* (*une maniere de bestes que on appelle « aquinosals*, p. 276, LXXIII – *une maniere de pierres precieuses qui ont nom « selence »*, p. 166, VI),⁹ peuvent s'ajouter d'autres exemples de créatures merveilleuses : *unes contrefetes bestes (ErecR, v. 6733)*¹⁰ – *unes bisches de*

8 En commentaire des exemples d'*ErecR* et de *BenTroieC*, Woledge note ainsi : « quite clearly *unes* means not just 'some' but 'several individuals of a single species' » (Woledge 1956, 27).

9 Sont rectifiées ici quelques erreurs de référence de *GNAF1*, qui seront amendées dans *GNAF2*.

10 *La pane qui i fu cosue / fu d'unnes contrefestes bestes / qui ont totes blondes les testes / et les cors noirs com une more, / et les dos ont vermauz desore, / les vantres noirs et la coe inde ; itex bestes neissent en Inde, / si ont berbioletes non, / ne manjüent se poissons non, / quenele et girofle novel (ErecR, 6732-6741).*

cent colors (*EneasS2*, v. 743), *uns oisiaus Ki sollent pondre al fonz de mer Et sor l'onde sollent cover* (ibid. v. 4036-4038), *uns oisiaus qui ont nom calade* (ibid., v. 7464-7467) : autant d'espèces de créatures merveilleuses peuplant l'exotisme du roman, dont on attendrait le rendu dans une traduction en français moderne¹¹ – encore chez Christine de Pisan : *Centors, affin que mieulx entendre Le sachiez, com je puis comprendre, Estoient uns monstres deformes, Moitié chevaulx et moitié hommes* (*ChrPisMutS*, III, v. 13937-13940), le pluriel de *monstres* étant garanti par le contexte qui suit.¹² Le corpus confirme encore la concurrence de *maniere* dans l'expression de l'espèce, comme dans *Lors vindrent une maniere de poissons que l'en apele ypotames* (*AlexPrH*, 164, 86, 10-13), parmi d'autres exemples. *Maniere* y est volontiers employé au pluriel, par analogie : *unes manieres de herberges* (*JoinvMo*, § 250) – *unes manieres de parole d'umaine genre* (*SBernAn*, 154) – *unes manieres de lammes d'argent* (*Chronique des rois de France*, B, III, IX, 6) – *Et si sunt unes manieres d'arbroies ki sunt semees, si en kulet on le coton que cil dou païs apelent bambaque...* (*JacVitryB*, 135) – *unes manieres de graces expectatives* (Juvenal des Ursins, *Nescio loqui*, p. 156). Ou encore *semblance* : *il vint a l'uis du palais, et quant il fut la, si vit unes semblance de bestes si comme de leopars, de licornes et de lyons qui par devant la sale aloient* (*Chronique des rois de France*, B, *Origines*, I, XIII, 12). Dans cet emploi, bien enregistré par la lexicographie de l'ancien et du moyen français (TL, DMF, et surtout l'AND, le plus complet), *maniere* se rattache, par son rôle dénominatif, aux mots sommitaux, dans l'expression du « vague prototypique » impliquant un certain flou sémantique (Kleiber 1987, 170) : il s'agit alors de rapporter l'inconnu au connu dans sa proximité plus ou moins grande avec un prototype implicitement partagé, et peut y contribuer le cadre du conceptualisme abélardien.

– Au plus haut degré d'unité plurielle peut se classer l'amplification : sous l'unité, la série devient extensive et indéfinie. « L'unicité plurielle », *uns/unes* peut souligner l'étendue, l'ampleur, l'immensité, en particulier dans l'évocation de paysages ou d'édifices, appuyée souvent par des qualificatifs notés ici entre parenthèses. Aux exemples répertoriés par la *GNAF* – *unes terres ardans*

¹¹ *La plume en estoit d'uns oisiaus Ki an ces terres laissus sont; Li rois en lor palés les ont. Icil oisel ont nom calade...* (*EneasS2*, 2, p. 47, v. 7464-7467) : « La plume provenait d'un oiseau qui vit sur des terres là-haut, les rois en gardent dans leurs palais » (Traduction M. Thiry-Stassin, p. 106) – *Li orles (del mantel) fu mervoilles biaux Et fu de gorges d'uns oisiaus Ki sollent pondre al fonz de mer Et sor l'onde sollent cover; Cent toises covent en parfont* (*EneasS2*, 1, v. 4035 – 4039) : « La bordure merveilleusement belle était faite de gorges d'un oiseau qui a l'habitude de pondre au fond de la mer et qui se pose sur l'eau pour couvrir. Ces oiseaux couvrent jusqu'à cent toises de profondeur » (Traduction M. Thiry-Stassin, p. 64). L'on attendrait donc, dans les deux cas, explicitement : « une espèce d'oiseau ».

¹² La récurrence, dans le corpus, de *uns/unes* dans un contexte définitionnel, permet d'interpréter en ce sens l'exemple suivant d'Oresme : *Habiz sont unes qualités affermees qui ne sont pas de legier muables* (*OresmeEthM*, Livre II, chap. I). Il faut comprendre : « Les habitudes constituent une sorte de comportements bien ancrés qu'il n'est pas facile de changer. »

et caudes (BodelNicH, 369), *uns gués* (AdenBuevH, 2534), *unes places granz** (VillehF), le corpus permet d'ajouter un nombre d'exemples non négligeable, où se retrouvent des contextes analogues : *unes aigues**, *uns chans* (*granz et larges*, Grchron1, p. 136), *unes montaignes* (*granz*, NomparJerN, p. 67), *uns pautains**, *unes places**, *unes plaines/plaignes* (*longues et larges*, Chronique rois de France, B, Origines, I, XXXI, 3), *uns plains*, *unes pluies* (*granz*, AmbroiseP, v. 7471), *uns prés* (*grans et larges*, ViolB, v. 6303), *unes roches* (*unes tres granz roches merveilleuses*, JoinvMo, § 473, p. 232), *uns rochiers*. On peut y ajouter l'expression de l'abondance *unes lermes* (*unes chaudes lermes*, GuillDoleL, v. 4091) – *unes plaintes* (*unes grans plaintes et un brais*, GCoinc2, p. 249, v. 249).

Commentaires :

– A propos des deux exemples de *unes places granz et lees* dans BenTroieC, v. 7665 et 23426, répertoriés par T-L, S. Heinz écrit ainsi: « Die zwei Belege scheinen nachzulegen dass es sich bei *unes places* jeweils um einen sehr grossen Platz handelt. » (Heinz 1982, 91).

– Dans l'exemple suivant, associant *aiges* et *pautains*, l'article contribue à souligner la difficulté de franchissement d'une vaste zone marécageuse : *Il trova unes aiges et uns pautains que nul home ne cheval n'i porent passer* (ContGuillTyrDM, 24, 22) « Il trouva un vaste marécage impossible à franchir pour n'importe quel homme ou monture. »¹³

A l'amplification peut se rattacher l'emphase, que relèvent R. Martin et M. Wilmet dans *a unes forces* « de toutes ses forces », i. e. « d'un seul coup », dans *Ancoires fist Nostre Seigneur ung autre bel miracle, car l'evesque trencha a unes forces le fust de la couronne* (CroniquesConquestesCharlemaine, éd. R. Guiette, I, p. 152) (in Martin & Wilmet, 1980, § 197, p. 111)

Restent les cas-limites où l'emploi de *uns/unes* ne peut être clairement situé sur cette échelle, sans exemples complémentaires dans le corpus. Dans son étude sur *La langue de Girart de Roussillon*, M. Hackett, souligne la fréquence du pluriel de l'article indéfini *uns* et *unes* au-delà des expressions désignant une paire ou une collection, dans des cas où il est difficile de voir un sens collectif, à moins que ce ne soient que de simples pluriels. Et sans exclure la licence poétique de la plupart des mots à la rime, elle envisage « une extension, par analogie, de cette construction d'abord à des mots tels que *gaut*, *sauzin* « bois de saule », qui ont une nuance collective, et de ceux-ci à d'autres termes géographiques tels que *cambon*, *prat*. (HackettGir, 78).¹⁴ Et l'analogie est invoquée aussi par B.

13 Cf. le FEW VII, 522b, s. v. **palta**, seul ex. de *pantain* m. bourbier MPolo.

14 Avant publication, M. Hackett a obligeamment communiqué ses remarques à B. Woldge, qui les a condensées dans son article (Woldge 1956, 21 et note 1).

Woledge pour d'autres cas limites.

On sait ce qu'il est advenu de l'emploi si remarquable de *uns/unes*, retracé par B. Woledge dans la dernière partie de son article, évoquant ses emplois résiduels au XVI^e siècle, pour la paire, ou des substantifs normalement pluriels, consignés dans *l'Esclarcissement de la langue française* de Palsgrave (1530), analysés de manière très détaillée par S.-G. Neumann,¹⁵ et encore théorisés par le Picard Antoine Cauchie dans sa *Grammatica Gallica* (1570) (Brunot II, 279).

A joué sans conteste, dans cette élimination de l'usage, l'amuïssement de l's final devant initiale consonantique ou en fin de groupe, qui s'est amorcé dès le 13^e siècle, conjointement avec les premiers exemples de *des* en fonction d'article indéfini pluriel (cf. supra), au regard de langues romanes comme l'espagnol, le portugais, etc. (cf. encore Neumann 1959, 145). C'est précisément par rapport à d'autres langues romanes que ce mouvement d'effacement de l'article porteur du pluriel interne peut être replacé, dans une perspective large esquissant le destin du duel des origines aux langues modernes.

3. Le pluriel interne dans les langues romanes : aperçu typologique comparatif

L'élargissement de la perspective pourrait s'amorcer avec l'évocation du pluriel interne en latin : un pluriel comme *castra* désigne l'ensemble des installations d'un camp militaire. C'est avec ce type de pluriel qu'*unus* peut s'employer, comme dans *in unis aedibus* – *aedes* étant un collectif désignant l'ensemble d'une construction – ou *unae litterae* « une missive », vs. *una littera* « un caractère alphabétique », dont on connaît la fortune dans l'ancienne langue. L'on a là le point de départ embryonnaire de l'emploi de *uns/unes* comme pluriel interne, qui mériterait sans doute une étude particulière, facilitée par le recours aux bases de données.¹⁶

L'article de R. J. McClean, citant ces exemples, donne une large palette d'exemples du pluriel interne dans les langues germaniques anciennes et contemporaines, pouvant s'échelonner depuis le duel restreint jusqu'au collectif d'items similaires, les

15 A l'issue de son analyse très serrée des types de pluriel interne relevés par Palsgrave, S.-G. Neumann reprend les conclusions d'Henri Estienne, dénonçant leur archaïsme : « En principe, il n'y a rien dans les textes qui nous empêche d'accepter la constatation d'Henri Estienne, selon laquelle les formations du type « *un(e)s* + substantif au pluriel » ne faisaient pas partie de *l'usitato et puro sermone* (mettons l'accent sur le premier de ces deux adjectifs). » Il observe aussi que l'un des concurrents de l'article *un(e)s*, à savoir le tour *une paire de* peut aussi s'employer alors pour un collectif de choses identiques. (Neumann 1959, 144)

16 Une recherche élémentaire de la forme plurielle *unis* dans le grand corpus Library of Latin Texts fournit de multiples exemples de son emploi avec *aedibus*, *castris*, *foribus*, *vestimentis* depuis le latin classique. Cf. aussi *in unis tribus terminis*.

exemples confortant ceux de notre ancienne langue. Ainsi pour le duel, l'islandais *dyrr* pluriel perpétuant l'indo-européen dans les dénominations de la porte, comme le

3

signale C. D. Buck (Buck 1971 ch. 7.22), impliquant une porte à deux battants. Et pour le collectif *einer site* (gén. pl.) dans *Parzival*, qu'il propose de traduire par 'set of habits, characteristic actions' (McClellan 1956, 37). Le pluriel interne offre encore des traces en anglais moderne comme *a gallows, a barracks*, etc. McClellan souligne aussi incidemment, en reprenant les remarques de germanistes, la valeur emphatique, augmentative, de ce type du pluriel, ou encore la possibilité de marquer l'itération, ou encore la longue durée (ibid., 26-27), autant de traits qui se retrouvent dans notre ancienne langue. Non sans accompagner son développement, occasionnellement, par des exemples repris de l'espagnol, ayant une 'emotive value', comme *Esas mujeres son unas heroínas* 'These women are (real) heroines' (cf. aussi le commentaire infra).

Parmi les langues romanes, l'espagnol est sans doute la langue qui présente la plus large palette d'emplois du pluriel de l'article en fonction de pluriel interne, emplois qui peuvent s'égrener aussi depuis le duel restreint jusqu'à la série et au collectif, selon une lecture plurielle impliquant la notion de groupe, une lecture unitaire de x éléments (Tasmowski – Laca 2000, 196).¹⁷ Pour l'essentiel :

– soit devant des noms d'objets considérés habituellement par paires, esp. *unos zapatos* « une paire de souliers » – occitan *unes esclops* « une paire de sabots » – roum. *niște* (< *nescio quid*) à l'accusatif / *unor* au génitif datif, *niște* obligeant à une lecture collective en référent à un groupe d'éléments discrets non isolables et pouvant s'employer pour une paire, sans la fonder : *unas medias de nailon* → informants espagnols « une paire de bas nylon » / *niște ciorapi de nailon* → informants roumains : « des bas nylon » (ex. de Tasmowski – Laca 2000, 196). Devant des substantifs qui, sous la forme du pluriel, représentent un seul objet : *unas andas* « un brancard ». *Unos* permet aussi la bijection (ce que ne permet pas *niște*) : *las dos mujeres encendieron unos pitillos* « les deux femmes ont allumé une cigarette.¹⁸

– soit dans des séries référant à un groupe d'éléments discrets isolables identiques :

17 Dans leur ensemble, les langues romanes présentent en quelque sorte, comme l'ancienne langue française, le double marquage du pluriel interne, conjointement sur l'article et le substantif, contrairement à l'anglais, où l'article est indifférent au nombre : *unes tenailles – unas tenezas / a barracks*.

18 La plupart des exemples sont empruntés à l'étude de Laca & Tasmowski (Laca/Tasmowski 2000)

esp. *escribir unas cartas* « écrire quelques lettres » – roum. *avea niște dinți albi și minunați* « il avait des dents blanches et parfaites », etc.

– soit comme indéfini relatif au sens de « quelques, plusieurs », quantité réduite avec des substantifs au pluriel qui se trouvent restreints numériquement ou qualitativement par un adjectif, par un complément ou simplement par le contexte : esp. *Después suenan las campanas de la Parroquia. Son unas campanas broncas, destempladas, como la risa de una vieja* – port. *jantei com uns amigos* « j'ai dîné avec des amis, avec quelques amis ».

Mais l'emploi le plus remarquable en l'occurrence, mis en relief par B. Laca et L. Tasmowski pour l'espagnol, est sans conteste celui où *unos* introduit des exemplaires particuliers d'une espèce. Dans les exemples proposés, le pluriel introduit des propriétés d'exemplaires particuliers qui ne relèvent pas de l'espèce, selon Laca/Tasmowski, mais qui en partagent des propriétés approchantes, donc « des sortes de » : *tomaban – churros, unos churros bastante asépticos – churros al fin* (Ils prenaient des churros, des churros assez aseptiques il est vrai, mais enfin des churros quand même) (Laca/Tasmowski 1994, 101). Dans les contextes définitionnels en particulier, comme elles le soulignent, l'absence de déterminant répond à un rapport d'inclusion ou de catégorisation : *las rosas son flores / Estas flores son rosas*. L'emploi du déterminant implique au contraire, l'adéquation extensionnelle entre le prédicat et le sujet sans vrai rapport d'inclusion : *Vuestras niñas son ya todas unas mujercitas* (Vos filles sont déjà de vraies petites femmes) avec évaluation émotive¹⁹ – *Las ballenas son unos mamíferos de gran tamaño que se parecen a los peces* (Les baleines sont de grands mammifères qui ressemblent à des poissons), que l'on pourrait traduire aussi par « une sorte de grands mammifères », en opposition à l'indéfinitude absolue marquant un rapport de catégorisation ou une inclusion de classe dans un contexte définitionnel par exemple, qui peut s'observer devant le substantif prédicat ou attribut : *Sereïnes sunt monstres de mer, Des chiefs pöent femes sembler, Peisson sunt del nombril aval* (*BrutA*, 73-735) « Les sirènes sont des monstres marins, quant à leur tête, elles peuvent ressembler à des femmes, en-dessous du nombril, ce sont des poissons » / *Las ballenas son mamíferos / As balenas são mamíferos / Le balene sono mamiferi / Balenele sunt mamifere / Les baleines sont des mammifères...*

Ne retrouve-t-on pas ici les conditions d'emploi de *unes* (*manieres*) dans le même type d'exemples de notre ancienne langue, dont l'analyse peut se conjointre à celle des deux chercheuses : une restriction de l'attribut à des exemplaires particuliers rapportés à un modèle ?

19 Cf. l'exemple de Mc Clean supra : *Esas mujeres son unas heroínas*.

Conclusion

Ce bref exposé, s'appuyant sur un vaste corpus, a donc visé à situer l'emploi de l'article *un* en fonction de pluriel interne sur la longue durée, en remontant brièvement aux origines, le duel de l'indo-européen, qui s'est perpétué à travers les langues germaniques et les langues romanes. L'ancienne langue française en a exploité les possibilités de manière remarquable, dans une échelle d'emplois étendue où se distingue l'expression de la *maniere*, typisant les caractéristiques d'un ensemble sériel. Ce pluriel interne s'est cependant progressivement effacé pour ne plus connaître que des emplois résiduels au XVIIe siècle, comme on l'a observé depuis longtemps, selon un processus évolutif assez général, bien caractérisé par Gustave Guillaume, comme la résolution de cette sorte de contradiction entre le mouvement vers le singulier et le contre-mouvement du pluriel extensif, et le dépassement du seuil du duel restreint au profit du pluriel externe multiplicateur d'unités. Pour le français, cette élimination peut s'inscrire dans un *drift* évolutif éliminant, ici comme ailleurs, un strument polyvalent s'érodant phonétiquement, au regard des langues romanes ayant perpétué un article indéfini phonétiquement clair en fonction de pluriel interne. Il ressort de cette esquisse qu'une étude de l'ancien français a tout à gagner d'une confrontation en quelque sorte typologique avec les langues modernes de la Romania.

Claude Buridant Professeur émérite à l'Université de Strasbourg

Bibliographie

Boone Annie & Joly André (1996) : *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris – Montréal : L'Harmattan.

3

Buck, Carl Darling (1971) : *A Dictionary of selected synonyms in the principal Indo-European Languages*. Chicago & London : The University of Chicago Press.

Buridany, Claude (2000) : *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français*. Paris : SEDES.

Buridant, Claude (2009). « Grammaticatisation et caractérisation en français :

esquisse d'approche typologique en perspective romane », in Garabato C. A., Arnavielle T., Camps C. (éds.), *La romanistique dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan. Langue et parole.

Buridant, Claude (2012). « Vers une nouvelle grammaire de l'ancien français en perspective romane », in : International Conference on Romance Language. Centre for Language and Literature, Lund University, 7-8 nov. 2012 (Actes en cours de publication).

Carlier, Anne (2001). « La genèse de l'article *un* », *Langue française* 130, 65-88.

Carlier, Anne & Goyens, Michèle. « De l'ancien français au français moderne : régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain-la-Neuve* 24, 3-4, 77-112.

Dufresne Monique/Tremblay Mireille (2012). « D'un système de déterminants nuls à un système de déterminants réalisés phonologiquement : le cas du français », Colloque Diachro VI, *Le français en diachronie*, KU Leuven, 16-19 octobre 2012. Actes en cours de publication.

Hackett W. Mary (1970). *La langue de Girart de Roussillon* (= HackettGir). Genève : Droz.

Laca, Brenda/Tasmowski-De Ryck, Liliane (1994). « Référentialité du pluriel indéfini dans les langues romanes », *Faits de langue* 4, 97-104.

Marchello-Nizia, Christiane (1997). *La langue française aux XIVe et XVe siècles*. Paris : Nathan.

Martin, Robert/Wilmet, Marc (1980). *Syntaxe du moyen français*. Sobodi : Bordeaux.

McClellan R. J. (1953). « The use of 'ein' with plurals in German, *Modern Language Review* 48, 33-38.

Ménard, Philippe (1988). *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux : éditions Bière.

Moignet, Gérard (1973). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Klincksieck.

Neumann Sven-Gösta (1959). *Recherches sur le français des XVe et XVIe siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. Lund – Copenhague : Gleerup – Munksgaard.

Tasmowski-De Ryck, Liliane/Laca, Brenda (2000). « Le pluriel indéfini et les référents du discours », in : J. Moeschler/M.-J. Béguelin (éds.) : *Référence temporelle et nominale*, Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15-20 avril

1996). New York – Berlin – Frankfurt-am-Main : Peter Lang, 190-207.

Wolledge, Brian (1956) « The plural of the indefinite article in Old French », *Modern Language Review* 51, 17-32.

Résumé

En dehors de l'article important de B. Woledge (Woledge 1959), les études de l'ancienne langue française, et particulièrement les grammaires, n'ont accordé que peu d'intérêt à l'article indéfini *un(e)s* en fonction de pluriel interne, auquel elles ne réservent que des remarques partielles. Dans la lignée des dossiers préparant une nouvelle édition de la *Grammaire Nouvelle de l'Ancien Français* en perspective romane (Buridant 2000), la présente contribution, appuyée sur un très vaste corpus de base, dégage les emplois majeurs et spécifiques de cet article dans cette période, échelonnés sur un vecteur d'inspiration guillaumienne. Ces emplois, résiduels au XVI^e siècle, sont confrontés aux témoins encore vivants des autres langues romanes, l'espagnol en particulier, où s'observent de remarquables homologues avec notre ancienne langue : dans ce cas comme ailleurs, le *drift* évolutif du français le conduit à s'écarter de ses langues soeurs, comme tente de le montrer cette brève étude comparative typologique, contribuant à un nouvel *Esclarcissement de la langue française* (Palsgrave 1530).